

CHARTRE DE L'ADHÉRENT

Actrice de l'enseignement, de la pratique et de la découverte des arts du cirque, fidèle aux idéaux de l'éducation populaire, la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) affirme que chaque personne est détentrice d'un potentiel égal à expérimenter l'art. Nous défendons l'idée qu'une école de cirque est à la fois une école d'art favorisant l'expression et la créativité de chacun·e ainsi qu'un espace d'émancipation de l'individu.

Adhérer à la Fédération Française des Ecoles de Cirque, en référence aux textes fondateurs*, c'est :

- ▶ **partager** collectivement ses **valeurs fondatrices** :
 - ▷ Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne
 - ▷ Une école pour tous·tes, une école pour chacun·e, une école pour les arts du cirque
- ▶ **participer** à la vie fédérale et **contribuer au renforcement d'un réseau reconnu**
- ▶ **s'engager** dans la mise en œuvre des orientations du **projet fédéral**, dans ses déclinaisons nationales et territoriales
- ▶ **multiplier les occasions de rencontres** avec d'autres acteur·rices des arts du cirque, d'autres pratiques, d'autres visions, d'autres cultures
- ▶ **suivre et faire respecter** le plan fédéral de **prévention et de lutte contre les violences** et harcèlements sexistes et sexuels
- ▶ **mutualiser nos forces, nos savoirs, nos compétences, nos outils**
- ▶ **s'engager** dans un **processus qualité** pouvant aboutir à l'**agrément fédéral**, relatif à la pédagogie, la sécurité, la santé, la formation et la gestion administrative

**Statuts, règlement intérieur, projet éducatif,...*

Fait à :

Le :

Signature du responsable

Cachet de l'école